



pop e poppa
communiqué

Aubonne, 21 août 2015

Pop e poppa reprend la crèche intercommunale « L'île aux mômes »

Depuis son ouverture en février 2010, le Groupement Intercommunal des communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance exploite et subventionne la crèche « L'île aux Mômes » à Vézenaz. *Amalthée Sàrl*, entreprise spécialisée dans le domaine de la petite enfance, a été mandatée pour gérer tous les aspects administratifs, la tenue de la comptabilité générale, les salaires ainsi que les tâches de coordination et de secrétariat.

Nous sommes heureux de vous annoncer que le Groupement intercommunal pour une crèche intercommunale, au terme d'un appel d'offres, a décidé de confier l'exploitation de la crèche à l'**association pop e poppa** à partir du **1^{er} août 2015**.

Pour continuer d'assurer un accueil de qualité, la directrice Mme **Anne Nagy** et son équipe éducative poursuivront leur activité au sein de la crèche qui dispose actuellement d'une capacité de 96 places. Travaillant dans le domaine de l'enfance depuis plus de 20 ans, Mme Nagy dispose d'une riche expérience en qualité de directrice de crèche et de très bonnes connaissances du système d'accueil de l'enfance genevois. Mme Nagy a également un diplôme de coach PNL ainsi qu'un Master en sciences de l'éducation, orientation Formation des adultes. Présente depuis l'ouverture de la crèche, Mme Nagy s'est beaucoup investie dans son travail et a ainsi contribué, avec toute son équipe, au succès de l'institution.

Nous nous réjouissons d'accueillir la crèche pop e poppa l'île aux mômes au sein de notre équipe et souhaitons beaucoup de plaisir et plein succès à toute l'équipe au sein du réseau pop e poppa.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Meilleures salutations
Le Comité **pop e poppa**